



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 14 septembre 2023

OBJET

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 21 septembre 2023 à 18H00
Espace Agnès Sorel – LOCHES**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 29 juin 2023,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Commission Energie et Climat – Election (remplacement d'un membre),
- Commission Petite enfance, Enfance et Jeunesse – Election (remplacement de membres),
- Finances – Budget principal 2023 – Décision modificative n°2,
- Finances – Budget annexe « Développement économique et touristique » 2023 – Décision modificative n°2,
- Finances – Mise en place de la nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2024,
- Environnement – Avis sur la demande d'autorisation d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Martizay et Azay-le-Ferron (Les Essards),
- Tourisme – Convention de partenariat pour la création et la gestion du Comité d'itinéraire « Touraine Berry à vélo » – Portage des actions – Désignation des représentants,
- Contractualisation – Programme européen LEADER 2023-2027 – Comité de programmation – Désignation des membres représentants – Institution du Groupe d'Action Locale Loches Sud Touraine – Convention,
- Eau potable – Option relève manuelle – Tarif à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Assainissement – Majoration de la redevance « Assainissement collectif » en cas de non-conformité – Pourcentage à compter du 15 octobre 2023,
- Assainissement – Enlèvement des boues des stations d'épuration du territoire du Montrésorois – Fixation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Déchets ménagers – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Modification du zonage,
- Déchets ménagers – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) – Exonération pour l'année 2024,
- Action sociale – CIAS – Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre le CIAS et la Communauté de communes Loches Sud Touraine,
- Val de Loire Numérique – Rapport annuel 2022,
- Questions diverses.

.../...

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,


Gérard Hénauff

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.